DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

SIVOM "La Souffel"

2a rue de l'Ecole - 67370 GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL
☎ 03 88 56 17 96 –contact@sivomlasouffel.com

Séance du comité directeur

du 21 février 2022 à 20 heures
dans la salle du Bar au Centre Culturel à Griesheim-sur-Souffel
(en raison du Covid-19)

Titulaires présents :

DINGSHEIM	GRIESHEIM-SUR-SOUFFEL	PFULGRIESHEIM
M. ARENAS Joseph		M. AFFOLTER Claude
M. BILLER Christian		Mme BAUER Liliane
M. DIEBOLD Geoffrey	Mme JACOB Chantal	M. DURINGER Gérard
M. FRITSCH Marcel	M. OSTER Pierre	M. JACOB André
Mme JOHNER Laetitia	M. WUNENBURGER René	M. MEYER Bertrand

Excusé : Alain HABER

Absent : Nicolas GINTER, remplacé par Danielle CANAC

Assistaient :

Brice SCHOBEL (conseiller municipal de Dingsheim)
Clarisse LANGER (suppléante et conseillère municipale de Griesheim)

L'ordre du jour qui s'établit comme suit :

1) **Adoption du PV de la séance du 22 novembre 2021**

2) **Points budgétaires**

   A. Approbation du compte administratif 2021

   B. Approbation du compte de gestion 2021

3) **Débat d'orientations budgétaires**

4) **Finances**

   A. Confirmer le tarif de location des salles aux associations

   B. Travaux sous mandats : signature d'une convention avec Dingsheim et Pfulgriesheim

   C. Création d'un boulodrome et mise en place d'une table de ping-pong à Griesheim-sur-Souffel

      - Habiliter le Président à demander des subventions pour ces travaux

   D. Changement de l'éclairage au tennis couvert

      - Autoriser le Président à solliciter une subvention pour ces travaux

5) Ressources humaines

A. Autoriser le recrutement d'un saisonnier de mai à août inclus.

B. Avancement de grade : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe

6) Heures de l'équipe VEV

- au 31 décembre 2021
- au 28 janvier 2022

7) Divers

- Point sur le recrutement d'un Responsable du service technique
- CLSH
- Fermeture de classe

1. Adoption du PV de la séance du 22 novembre 2021

Le procès-verbal de la séance du comité directeur en date du 22 novembre 2021, est transmis à l'ensemble des membres avec la présente invitation au comité directeur du 21 février.

Les observations peuvent être formulées auprès du secrétariat du SIVOM.

Adopté à l'unanimité

2. Points budgétaires

1. Approbation du compte administratif 2021

Les éléments comptables ayant marqué l'exercice 2021 sont les suivants :
(Annexe 1 Compte de gestion 2021 et Annexe 2 Vue d'ensemble du compte administratif 2021) :

- Section de Fonctionnement :

• Recettes de fonctionnement :	811 112,79 €
• Dépenses de fonctionnement :	686 418, 23 €
• Résultat de l'exercice :	**+ 124 694,56 €**
• *Report de l'excédent cumulé au 31.12.2021 (002)*	**228 388,84 €**
• Solde de fonctionnement cumulé au 31.12.2021 :	**+ 298 966,17 €**

- Section d'investissement :

• Recettes d'investissement :	644 919,07 €
• Dépenses d'investissement :	490 169,51 €
• Résultat de l'exercice :	**+ 154 749,56 €**
• *Report de l'excédent cumulé au 31.12.2021 (001)*	*- 37 985,53 €*
• Solde d'investissement cumulé au 31.12.2021 :	**- 37 985,53 €**

↳ **Résultat global cumulé au 31.12.2021 : + 260 980,64 €**

Il appartient au comité directeur d'approuver le compte administratif 2021.

Adopté à l'unanimité

2. Approbation du compte de gestion 2021

La comptabilité du SIVOM a fait l'objet de vérifications, par pointage. S'agissant du total des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement, le compte de gestion, établi par le trésorier, ne fait apparaître aucune différence avec le compte administratif.

Il appartient au comité directeur d'approuver le compte de gestion 2021.

Adopté à l'unanimité

3. Débat d'orientations budgétaires

Dans le cadre de la préparation budgétaire pour l'année 2022, il appartient au comité directeur de débattre des orientations budgétaires pour cette année.

Au-delà de l'obligation réglementaire pour les communes de plus de 3 500 habitants (loi ATR du 6 février 1992), ce débat est l'occasion de porter un regard sur les projets d'équipements et de services envisagés par le comité directeur.

Une note spécifique est jointe en annexe.

Le budget primitif 2022 tiendra compte de ces orientations.

Les membres du comité directeur acceptent que le budget primitif 2022 tienne compte de ces orientations.

4. Finances

A. Confirmer le tarif de location des salles aux associations

Par délibération du 26 septembre 2016, le comité directeur a approuvé la grille tarifaire du Centre Culturel, sur la base d'un tarif horaire de 2 € de l'heure pour la location de salles aux associations.

Il était mentionné dans cette délibération que la « Commission Vie associative » propose de tester cette tarification pendant une année et qu'un retour serait fait l'année suivante.

La trésorerie considère à présent qu'une nouvelle délibération devait être prise pour confirmer le tarif de 2 € de l'heure.

Il est donc demandé au comité directeur de bien vouloir approuver le tarif horaire de 2 € de l'heure pour la location de salles aux associations.

Adopté à l'unanimité

B. Travaux sous mandats : signature d'une convention avec Dingsheim et Pfulgriesheim

Le SIVOM a reçu la compétence et la vocation de l'entretien des voiries par les communes de Dingsheim, Griesheim-sur-Souffel et Pfulgriesheim, dans le cadre du contrat sivomal.

En cas de projet d'entretien, les communes s'adressent au SIVOM pour réaliser les opérations. Cependant le SIVOM, en accord avec les communes partenaires, souhaite, dans un but d'efficacité et de simplification, déléguer aux communes ses compétences pour la réalisation de projets correspondant à la vocation voirie.

En conséquence, le comité directeur décide de mettre en place, jusqu'à la fin du mandat, une délégation de compétences et de pouvoir, avec chacune des communes partenaires au sein du SIVOM.

Le comité directeur autorise le Président à signer avec les communes une convention générale de délégation de compétence et de pouvoir pour l'entretien des voiries communales.

Adopté à l'unanimité

5. Ressources humaines

A. Autoriser le recrutement d'un saisonnier de mai à août inclus.

Par délibération du 11 mai 2015, un poste d'adjoint technique était créé pour le recrutement de saisonniers en juillet et août.

Cette aide supplémentaire au sein de l'équipe VEV est nécessaire car elle permet de renforcer l'équipe lors de pics d'activité (plantation des fleurs en mai-juin) et lors des congés d'été des agents. Ces dernières années, le recours à des saisonniers s'étend de mai à août.

Il est proposé au comité directeur de permettre en 2022 le recrutement d'un saisonnier pour les mois de mai à août (plantation des fleurs en mai-juin, congés estivaux des agents).

Adopté à l'unanimité

6. Heures de l'équipe VEV

- au 31 décembre 2021
- au 28 janvier 2022

7. Divers

• Point sur le recrutement d'un Responsable du service technique

La fiche de poste a été largement diffusée sur divers sites internet. Vingt-deux candidatures ont été réceptionnées. Une commission ressources humaines instruit les dossiers retenus en vue de formuler sa proposition.

• CLSH

Le projet retenu porte sur l'extension du bâtiment actuel sur une partie de l'actuel trottoir et une partie de la salle « du préau ».

La surface totale de cette augmentation serait de l'ordre de 500 m².

• Fermeture de classe

Notre groupe scolaire et plus particulièrement la maternelle est sous le risque de fermeture d'une classe.

Fondée sur la situation prévisionnelle arrêtée en novembre 2021, la décision de fermeture a été confirmée par un courrier de l'IA-DASEN fin janvier après avis de la Commission Technique Spéciale Départementale (CTSD).

Il manquait 3 enfants sur le périmètre du groupe scolaire selon les ratios administratifs. A ce jour nous avons avec certitude 7 nouvelles demandes d'inscriptions pour la rentrée 2022. Données à suivre.

• Calendrier pour les comités directeurs de 2022 :

Lundi 11 avril : Vote du budget primitif 2022 à la mairie de Griesheim-sur-Souffel

Lundi 16 mai à la mairie de Dingsheim

Lundi 12 septembre à la mairie de Griesheim-sur-Souffel

Lundi 14 novembre à la mairie de Pfulgriesheim

Les membres du comité directeur présents :

Le Président – Joseph ARENAS	1er Vice-Président – Alain HABER	Le 2ème Vice-Président - Bertrand MEYER
Christian BILLER	Nicolas GINTER, remplacé par Danielle CANAC	Claude AFFOLTER
Geoffrey DIEBOLD	Chantal JACOB	Liliane BAUER
Marcel FRITSCH	Pierre OSTER	Gérard DURINGER
Laetitia JOHNER	René WUNENBURGER	André JACOB